

# Circulaire de Rentrée 2023

Chers Parents,

Nous vous prions de trouver ci-après les jours et horaires de la rentrée scolaire 2023.

## Lundi 4 septembre 2023

### Rentrée à :

9h30	6 <sup>e</sup> Culture anglaise 6 <sup>e</sup> Jeux de société 6 <sup>e</sup> Olympique 6 <sup>e</sup> Paris et ses secrets
10h30	6 <sup>e</sup> Arts du papier 6 <sup>e</sup> Décoration d'intérieur 6 <sup>e</sup> Numérique

### Réunions (\*) pour les parents avec l'ensemble des enseignants à :

17h00	6 <sup>e</sup> Culture anglaise 6 <sup>e</sup> Jeux de société 6 <sup>e</sup> Olympique 6 <sup>e</sup> Paris et ses secrets
18h00	6 <sup>e</sup> Arts du papier 6 <sup>e</sup> Décoration d'intérieur 6 <sup>e</sup> Numérique

(\*) pour des questions de logistique (places), les élèves resteront sur la cour pendant les réunions.

- Les transports scolaires fonctionnent dès ce jour.
- La restauration du midi est assurée, sans inscription préalable.
- Les cours se terminent à 16h20.
- L'étude du soir débute ce lundi jusqu'à 17h20 ou 17h55, sans inscription préalable.
- **Les élèves de 6<sup>e</sup> n'auront pas cours le mardi 5 septembre.**
- L'emploi du temps pour les élèves de 6<sup>e</sup> sera effectif dès le mercredi 6 septembre.

## Mardi 5 septembre 2023

### Rentrée à :

8h30	Niveau 5 <sup>e</sup>
9h30	Niveau 4 <sup>e</sup>
10h30	Niveau 3 <sup>e</sup>

- Les affectations dans les classes de 5<sup>e</sup> seront adressées aux familles par courrier début juillet.
- Les affectations dans les classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> seront données le jour de la rentrée.
- Les transports scolaires fonctionnent.
- La restauration du midi est assurée, sans inscription préalable.
- Les cours se terminent à 16h20 pour tous les niveaux.
- L'étude du soir débute ce mardi jusqu'à 17h20 ou 17h55, sans inscription préalable.
- Les élèves de 6<sup>e</sup> n'ont pas cours.
- L'emploi du temps pour les élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> est effectif dès ce mardi 5 septembre à 13h20.

## Réunions Parents

	Judi 7 septembre	Vendredi 8 septembre	Lundi 11 septembre
A 17h30	5 A - 5 E - 5 I - 5 L <sup>(1)</sup>	4 A - 4 B - 4 C - <sup>(2)</sup>	3 A - 3 B - 3 C <sup>(2)</sup>
A 18h30	5 M - 5 N - 5 P - 5 T <sup>(1)</sup>	4 D - 4 E - 4 F - 4 G <sup>(2)</sup>	3 D - 3 E - 3 F <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> avec l'ensemble des enseignants

<sup>(2)</sup> avec les professeurs principaux

## Judi 7 septembre

**Important et obligatoire** : amener une attestation responsabilité civile, chef de famille (à demander à votre assureur). Cette assurance intervient seulement quand votre enfant cause des dommages à autrui.

L'attestation sera ramassée par le conseiller d'éducation avec les documents qui auront été distribués à votre enfant le jour de la rentrée.

## Judi 7 et vendredi 8 septembre

Photos de classes et individuelles (le planning sera donné à la rentrée).

## Vêtements

Chaque année, un nombre très important de vêtements est ramassé et stocké dans l'établissement.

Afin de pouvoir retrouver facilement leur propriétaire, **il est fortement conseillé de marquer les vêtements de votre enfant** (nom et prénom) et, notamment, le T-shirt et le sweat du collège.

## Assurance scolaire

Dès le premier jour de la rentrée scolaire, votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire de la Mutuelle Saint Christophe Assurances (contrat collectif souscrit par l'ensemble scolaire).

Cette assurance scolaire intervient uniquement lorsque votre enfant est victime d'un accident corporel ([télécharger la documentation](#)).

## EcoleDirecte

Pendant cet été, l'accès à l'espace numérique EcoleDirecte sera restreint.

- **Pour les élèves déjà scolarisés au collège en 2022-2023**, les identifiants (élèves et parents) restent valables à la rentrée : conservez-les précieusement.
- **Pour les nouveaux élèves**, les identifiants reçus par les familles pour finaliser l'inscription de leur enfant restent valables. Les identifiants des élèves leur seront remis dans les jours qui suivent la rentrée.

## Inscriptions aux transports scolaires

### 1/ Réseau du Clermontois « Le Bus »

Grâce au Pass annuel scolaire, les collégiens et lycéens bénéficient de déplacements gratuits sur le réseau « Le Bus » (2 voyages par jour scolaire, soit 1 aller-retour) pour se rendre à leur établissement scolaire.

L'inscription est à renouveler avant chaque rentrée scolaire. Elle se fait uniquement par formulaire papier disponible en cliquant [ICI](#).

### 2/ Réseau régional – Secteur Oise

La Région Hauts-de-France assure la prise en charge du transport scolaire interurbain des élèves sur l'ensemble du territoire régional.

Comme chaque année scolaire, pour pouvoir bénéficier de la prise en charge des transports scolaires à la rentrée prochaine, tous les élèves de l'Oise empruntant un service de transport scolaire organisé et financé par la Région Hauts-de-France doivent formuler une demande d'inscription au transport scolaire.

Bien qu'elle soit gratuite, cette inscription est **obligatoire** chaque année pour tous les élèves.

Pour inscrire votre enfant, vous avez deux possibilités dès maintenant :

1. **privilégier l'inscription en ligne** [ICI](#) sur le site [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr) en accédant à la rubrique « Scolaires » (depuis un smartphone ou un ordinateur). Vous avez la possibilité d'éditer un titre provisoire pour utiliser le car, d'imprimer une prise en charge à présenter au guichet SNCF pour utiliser le train.

**OU**

2. **en cas de difficultés particulières :**

- *vous rendre dans l'une des 4 agences « Réseau Oise » pour un accompagnement à l'inscription en ligne :*

<b>TRIO 1</b> 23 rue Biot 60 000 - BEAUVAIS tél. : 03 60 75 98 82 trio.1@transdev.com	<b>KO2</b> Gare routière de Senlis 5 B Place de la Gare, 60 300 - SENLIS tél. : 03 44 53 93 69 ko2@keolis.com	<b>TRIO 3</b> 186 rue Molières 60 382 - MARGNY-LES-COMPIEGNE tél. : 03 60 75 98 84 trio.3@transdev.com	<b>RIO 4</b> 4 rue Louis Armand 60 800 - Crépy En Valois tél. : 03 44 87 30 00 rio4@ratpdev.com
---	--	---	---

- *demandez aux services de la Région le formulaire d'inscription au format papier et l'envoyez par voie postale à la Région à l'adresse suivante : Région Hauts-de-France - 1 rue des Filatures BP 20781 - 60007 BEAUVAIS cedex (contact : [Transport.Oise@hautsdefrance.fr](mailto:Transport.Oise@hautsdefrance.fr) - 03.74.27.00.50*

Pour être certain d'être en règle et de voyager en toute tranquillité dès la rentrée de septembre, **il est conseillé de s'inscrire avant le 11 août.**

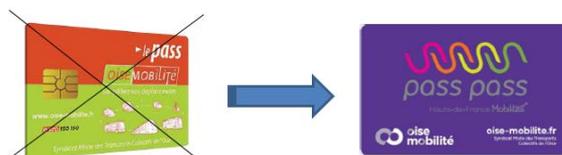
Une fois ces démarches effectuées, la nouvelle carte Pass Pass de chaque collégien et lycéen (qu'il doit recevoir avant le 10 juillet s'il possédait déjà un Pass Oise Mobilité, dans le cas contraire il la recevra sous 15 jours après l'inscription) se mettra à jour dès sa première validation à bord du car. La carte Pass Pass est à valider à chaque montée et à conserver dans l'étui fourni car sa durée de vie est de plusieurs années. En effet, après chaque inscription annuelle réalisée par le représentant légal, les droits de son enfant se mettront à jour.

En cas de perte ou de vol d'un Pass Pass, il est également possible de demander un ligne un duplicata en cliquant [ICI](#) (8€).

Pour être informés gratuitement par mail et/ou SMS et en temps réel des perturbations transport dans l'Oise, les élèves et leurs représentants légaux peuvent s'inscrire en se créant un compte sur le site [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr).



Le Pass Oise Mobilité disparaît et ne sera plus valide à partir du 10 juillet 2023. Il est à détruire et est remplacé par la carte **Pass Pass**



Vous souhaitant de bonnes vacances, nous vous prions de croire, Chers Parents, en notre entier dévouement.

Le 30 juin 2023

Frédéric DUPERRON  
Chef d'Établissement